

Pronom

Un pronom peut assumer plusieurs fonctions à l'intérieur de la phrase (sujet, objet direct, objet indirect, objet d'une préposition). Il permet de faire des renvois dans la phrase-même ou à l'extérieur de la phrase. Il importe de connaître les règles qui régissent la place du pronom dans la phrase et celles qui contrôlent les renvois possibles.

Exemple 1

Au lieu de : Je crois que vous avez oublié ton document.

Écrivez : Je crois que tu as oublié ton document.

ou

Je crois que vous avez oublié votre document.

Les formes de vous et de tu ne peuvent pas renvoyer à la même personne dans la même phrase.

Exemple 2

Au lieu de : Elle nous regarde alors qu'on s'en va.

Écrivez : Elle nous regarde alors que nous nous en allons.

Les formes de on et de nous ne peuvent pas renvoyer à la même personne dans la même phrase.

Exemple 3

Au lieu de : Je voudrais que tu le me donnes.

Écrivez : Je voudrais que tu me le donnes.

D'habitude, le pronom objet indirect se place devant le pronom objet direct.

Exemple 4

Au lieu de : Le garçon dont j'en parle s'appelle Louis.

Écrivez : Le garçon dont je parle s'appelle Louis.

Dont et en ne peuvent pas être combinés.

Explication

PRONOM PERSONNEL

Les formes du pronom personnel dépendent de la personne désignée, du nombre, du genre et de la fonction dans la phrase.

| | | | | |
|--------------|-------------|-----|------------|--|
| 1sg | 2sg | 3sg | | |
| sujet | je | tu | il (masc.) | |
| | elle (fém.) | | | |
| objet direct | me | te | le (masc.) | |

la (fém.)
 l'
 objet indirect me te lui
 réfléchi me te se
 forme tonique moi toi lui (masc.)

elle (fém.)
 soi
 1pl 2pl 3pl
 sujet nous vous ils (masc.)
 elles (fém.)
 objet direct nous vous les
 objet indirect nous vous leur
 réfléchi nous vous se
 forme tonique nous vous eux (masc.)

elles (fém.)

1. À cette liste s'ajoutent deux pronoms adverbiaux : y et en. y s'emploie avec les verbes se construisant avec la préposition à, alors que en s'emploie avec les verbes se construisant avec la préposition de :

J'y pense.
 J'en viens.

2. Les formes toniques moi, toi, lui, elle, nous, vous, eux, elles s'utilisent derrière une préposition et en combinaison avec les termes même, seul, tous, aussi, non plus, c'est, est-ce et ne... que.

Il travaille avec moi. Je pars avec lui.
 Il s'est parlé à lui-même. Eux seuls ont compris.
 Eux tous le savent. Moi aussi, je viens.
 Lui non plus, il n'est pas venu. C'est lui ?
 Est-ce moi qui suis visé ? Je n'aime que lui.

3. Les pronoms objets se placent devant le verbe. Le pronom objet indirect se place avant le pronom objet direct sauf lui et leur qui viennent en second (Exemple 3).

Il me le donne.
 Je le lui donne.

4. Le pronom vous peut aussi représenter une deuxième personne du singulier dans une formule de politesse. Les formes de vous et tu ne peuvent pas représenter le même objet dans la même phrase puisqu'elles n'appartiennent pas au même niveau de langage (Exemple 1).

5. Le pronom personnel on ne peut être que sujet. Il représente soit une personne inconnue soit une personne que l'on ne désire pas citer. Il est aussi utilisé communément à la place du pronom nous. Cet usage peut être accepté à condition de ne pas mêler on et une forme de nous dans la même phrase (Exemple 2).

PRONOM POSSESSIF

Le pronom possessif prend le genre et le nombre de l'objet qu'il représente. La personne est celle du possesseur.

| | | | | |
|-------------|-------------|-------------|-------------|--|
| 1 sg | 2 sg | 3 sg | | |
| masc. sg. | le mien | le tien | le sien | |
| fém. sg. | la mienne | la tienne | la sienne | |
| masc. plur. | les miens | les tiens | les siens | |
| fém. plur. | les miennes | les tiennes | les siennes | |
| 1 plur | 2 plur | 3 plur | | |
| masc. sg. | le nôtre | le vôtre | le leur | |
| fém. sg. | la nôtre | la vôtre | la leur | |
| plur. | les nôtres | les vôtres | les leurs | |

Le pronom possessif est composé d'un article défini et d'un adjectif qualificatif marquant la possession. Les deux composants peuvent être séparés par un numéral cardinal.

les deux miens

PRONOM DÉMONSTRATIF

Les formes simples du pronom démonstratif sont les suivantes :

| | |
|--------|--------------------|
| celui | masculin singulier |
| celle | féminin singulier |
| ce | neutre |
| ceux | masculin pluriel |
| celles | féminin pluriel |

À l'exception de ce, tous les pronoms démonstratifs peuvent être combinés avec -ci ou -là indiquant respectivement la proximité ou l'éloignement. Pour ce, les formes combinées sont ceci, cela ou ça. Ces formes sont dites composées.

1. Les pronoms démonstratifs simples (sauf ce) sont toujours suivis d'un pronom relatif, d'une préposition (dans la plupart des cas de) ou d'un participe :

Celui que tu vois là, est mon frère.
 Je ne connais pas celle avec qui il parle.
 J'ai reçu toutes les lettres, celle écrite par Louis aussi.

2. Le pronom démonstratif ce est suivi d'un pronom relatif ou du verbe être :

Ce que tu dis est vrai. C'est la vérité.

LE PRONOM RELATIF

Les formes qui, que, quoi, dont, où et quiconque sont invariables.
 Seul lequel varie en genre et en nombre.

1. Qui est employé comme sujet (personnes et choses) ou après une préposition (personnes)

C'est lui qui me l'a dit.
 Le garçon à qui je parle me déteste.

2. Que est employé comme complément d'objet direct ou attribut (personnes et choses)

Fais ce que je te dis.

Le garçon que tu es doit obéir à ses parents.

3. Quoi est employé après une préposition sauf après la préposition de (choses). (Ne confondez pas de préposition et de article partitif).

C'est cela à quoi je pense.

Donne-moi de quoi boire.

4. Lequel s'emploie après une préposition (personnes et choses) et peut se contracter avec à et de

Le garçon sur lequel j'avais compté est absent.

L'artiste auquel je pense chante fort mal.

5. Dont équivaut à un complément introduit par de.

5.1. Préférez dont à une forme du type duquel, sauf si l'antécédent est suivi d'une préposition.

L'homme dont vous parliez, est entré.

C'est la femme sur l'aide de laquelle je compte.

C'est une personne à la vie de laquelle je pense.

5.2. Pour des personnes, on peut employer de qui au lieu de dont

Voilà la personne de qui j'ai parlé.

5.3. dont s'emploie obligatoirement (à la place de duquel, de quoi) pour représenter ce, cela, quelque chose, rien.

C'est ce dont je voulais vous parler.

Il y a quelque chose dont je voudrais te parler.

Il n'y a rien dont il n'ait parlé.

5.4. Ne combinez jamais dont avec un pronom ni avec en (Exemple 4).

6. Où s'emploie pour indiquer le temps ou le lieu :

Je pense à la nuit où tu as eu ton accident.

Je reviens dans la maison où je suis né.

PRONOM INDÉFINI

Aucun, certains, maints, nul, plusieurs, tel et tout peuvent aussi être déterminants.

Chacun et quelqu'un correspondent aux déterminants chaque et quelque.

Autrui, on, personne, rien et néant sont essentiellement des pronoms indéfinis.

Quiconque et qui sont aussi des pronoms relatifs.

Références

Maurice Grevisse & André Goosse, *Le bon usage*, § 625-736.

Concepts Associés